



**Serges Espoir Matomba a remis au président de l'Assemblée nationale un document contenant neuf suggestions, c'était le 21 novembre passé**

Le premier secrétaire du Peuple Uni pour la Rénovation sociale (Purs), et candidat malheureux au scrutin présidentiel du 07 octobre passé a donc remis un rapport de révision et de modification du code électoral au président de l'Assemblée Nationale, Cavaye Yéguié Djibril

Mettre sur pied une biométrie intégrale, un scrutin à double tours. Exploiter le fichier de l'identification de la Délégation générale à la sûreté nationale pour établir le fichier électoral. Mettre la majorité électorale à l'âge de 18 ans, telles sont quelques suggestions de Serges Espoir Matomba

L'homme politique souhaite également que le vote soit obligatoire pour les camerounais ayant atteint la majorité électorale

Aussi, il faut que la nationalité camerounaise soit inaliénable pour permettre le vote des compatriotes qui ont une ou plusieurs autres nationalités. La composition des membres de l'organe chargé de l'organisation des élections doit être aux proratas des partis représentés à l'Assemblée nationale et des personnalités désignées par les Organisations représentatives de la société civile.

Egalement le Purs propose que la proclamation des résultats des élections soit faite par l'organe chargé de l'organisation des élections, et qu'elle se fasse le jour du scrutin.

Rappelons que Matomba était pour la circonstance accompagné par Benoît Essiga Ananga le président de la Centrale syndicale Entente avec laquelle, il vient de signer une alliance

---